

# Extrait de : 38 - Passacaille

(Style Français)

Europe, XVIIe et XVIIIe s.

Comme la *Chaconne*, la *Passacaille* de style français répond, selon la théorie et l'observation, à un certain nombre de critères : mesure à 3, départ sur le premier temps de la mesure, parcours harmoniques couvrant quatre mesures, commençant sur la tonique et se terminant sur la dominante, prédominance du mode mineur, tempo plus modéré et caractère moins enjoué que la *Chaconne*. Ce sont surtout des exemples de ce genre que nous donnons ici, sans ignorer les inévitables entorses à ces "normes".

a)  $\approx 100$  **38a - Lully, Armide, 1686**

b)

Cette basse peut être variée de façons diverses, et sans changer d'harmonie, comme le montrent les deux exemples suivants :

c)

(Joués deux fois, les "couplets" de Passacaille peuvent être répétés à l'identique ou bien comporter deux cadences différentes, comme ci-dessus).

d)

e)

Ce mouvement de basse en tétracorde descendant, diatonique ou chromatique, et harmonisé de façons variées est souvent employé dans les *Passacailles*. Le passage au mouvement ascendant apporte un contraste efficace :

f)